



Paroisse

St Cyprien de Buisante

4, rue du Père Ogier – 69480 Anse

04 74 67 02 32 – saintcyprien69@gmail.com

www.paroissesaintcyprien69.fr

*Ambérieux d'Azergues, Anse, Charnay,
Lachassagne, Lucenay, Marcy, Morancé, Pommiers,
Porte des Pierres Dorées (Liergues et Pouilly-le Monial)*

Secrétariat ouvert : Mardi et Jeudi : 9 h/12 h–14 h/17h30 - Vendredi : 9 h/12 h

Presbytère - 4, rue du père Ogier – 69480 Anse

Maison paroissiale St François - 7, avenue de la 1^{ère} Armée - 69480 Anse

Les Pothières - Maison du Chemin Neuf – 1230, route de Pommiers – 69480 Anse

La paroisse St Cyprien communiqu... Vendredi 16 juillet 2021

Planning

Lors des messes des 17 et 18 juillet, nous chanterons la messe de Saint Paul

<https://www.youtube.com/watch?v=-9xpZdvjhp0>

En chant d'entrée nous prendrons "Le Seigneur est mon berger" du chemin Neuf

https://www.youtube.com/watch?v=W4_q6r-RVGQ

Samedi 17 juillet	19 h	Messe à Lachassagne (<i>Père Philippe Etienne</i>)
Dimanche 18 juillet	10 h	Messe à Anse (<i>Père Pascal</i>)
Lundi 19 juillet	9 h	Messe à Anse (<i>Père Pascal</i>)
Mercredi 21 juillet	10h45	Messe à l'EHPAD Château de Messimieux (<i>Anciens Combattants</i>) - Anse (<i>Père Pascal</i>)
Jeudi 22 juillet	10h45	Messe à l'EHPAD Les Opalines – Charnay (<i>Père Pascal</i>)
	12h30	Messe aux Pothières
Vendredi 23 juillet	16h30	Messe à l'EHPAD Michel Lamy - Anse (<i>Père Pascal</i>)

Dans la maison du père

- ✓ Jeudi 15 juillet à Anse, **Raymonde Ruet**, née **Ovise**, 85 ans
- ✓ Vendredi 16 juillet à Pouilly-le-Monial à 14 h, **Jeannine Collier**, née **Vallandras**, 95 ans

Baptêmes

- ✓ Samedi 17 juillet à Lachassagne à 10h30 (*Père Thomas*) de **Méline Gimet, Rose et Alma Durel**
- ✓ Dimanche 18 juillet à Anse à 11h15 (*Père Pascal*) de **Sacha Drach**

Mariages - Samedi 17 juillet à

- ✓ Pommiers : 11 h (*Père de la Morandais*) d'**André Huyghues Despointes** et **Hermence Raccurt**
- ✓ Anse : 15 h (*Diacre Jérôme*) de **Julien Penet** et **Ana Rodrigues**

Informations du diocèse de Lyon

Ci-dessous le communiqué de la Conférence des évêques de France concernant les règles applicables aux lieux de culte suite aux annonces du Président de la République le 12 juillet dernier.

Paris, le 13 juillet 2021

Suite aux annonces du Président de la République, le 12 juillet concernant les mesures sanitaires, la Conférence des évêques de France (CEF) note que les cultes et leur pratique n'ont pas été cités dans la liste des lieux qui nécessiteront le pass sanitaire pour leur accès.

En conséquence, la CEF considère que les règles en cours actuellement restent valables : à savoir l'utilisation du gel hydro alcoolique, le port du masque et toute autre mesure sanitaire liée à la pratique du culte.

Soucieuse du bien commun, la CEF continue d'inviter chacun à se mobiliser contre le virus.

Elle appelle les catholiques à entrer dans cette perspective en prenant leur propre responsabilité vis-à-vis du vaccin.

La CEF restera vigilante comme depuis le début de la crise quant au respect de la liberté de culte.